



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 22 mai 2019

Communiqué de presse

Évacuation d'un campement illégitime de Roms situé sur la commune de Ris-Orangis et mis en place d'un accompagnement social

En application d'un arrêté municipal mise en demeure d'évacuation du maire de Ris-Orangis en date du 27 février 2019 et notifié le 27 mars 2019, motivé par des risques importants de sécurité et d'insalubrité, une opération d'évacuation était organisée ce matin 22 mai 2019 à Ris-Orangis sur un délaissé routier où un campement de roms était installé de façon illégitime depuis début mars 2017.

Le campement a compté jusqu'à 101 occupants dont 48 mineurs il y a encore quelques jours. Un diagnostic social des personnes s'y trouvant a été réalisé et a permis d'anticiper les mesures nécessaires à la prise en charge des personnes les plus fragiles. Il a permis une prise en charge de 18 familles soit 87 personnes qui ont pu bénéficier d'un hébergement en hôtel. Certaines de ces familles seront suivies plus spécifiquement sur le plus long terme dans le cadre d'un parcours d'insertion associant les services de l'État, Acina (Association Accueil, Coopération, Insertion pour les Nouveaux Arrivants) et le Secours Catholique de l'Essonne.

Les opérations de nettoyage et de sécurisation du site ont été engagées immédiatement par la direction des routes d'Île-de-France.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle:
01 69 91 90 54 – 07.77.96.23.89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Célia HAVEL, Adjointe au Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel celia.havel@essonne.gouv.fr